

## Présentation

- Scientifique, le bac S prédispose à la poursuite d'études supérieures dans les domaines des sciences et technologies ou de la médecine ; les autres domaines sont aussi accessibles.
- Le baccalauréat scientifique implique des capacités de concentration, de rigueur, d'observation, de raisonnement, de synthèse et un goût pour l'expérimentation. Son objectif est de développer une réelle culture scientifique fondée sur des connaissances et une approche expérimentale des sciences.

## Objectifs

- L'objectif de la série S du baccalauréat général spécialité « Écologie, Agronomie et Territoires » est la poursuite d'études supérieures scientifiques (LMD, BTS, DUT) et particulièrement dans l'enseignement supérieur agricole (écoles vétérinaires, écoles d'ingénieur en agronomie, BTSA...)

**Conditions d'accès :** A l'issue de la classe de 2de GT, après avis favorable du conseil de classe. Un entretien de motivation avec l'établissement est souhaitable.

## Structure de l'enseignement

La formation comprend :

- **Des enseignements obligatoires et spécifiques à la série S :** un bloc d'enseignement général commun à toutes les classes de baccalauréat général (Éducation Nationale ou Agriculture).
- **Un enseignement de spécialité :** E.A.T. composé de plusieurs matières telles que biologie-écologie, sciences et techniques agronomiques, sciences économiques et sociales, histoire-géographie et éducation socio-culturelle.
- **Un accompagnement personnalisé :** 2 h par semaine pendant lesquelles les élèves bénéficient d'une pédagogie adaptée à leurs besoins (consolidation des connaissances dans les matières scientifiques, construction du projet d'orientation).
- **D'éventuels enseignements facultatifs :** rugby, hippologie-équitation...

## Un enseignement de spécialité : l'E.A.T.

L'enseignement de spécialité « **Écologie, Agronomie et Territoires** » développe un corpus important de **biologie-écologie** et de **sciences techniques agronomiques (productions animales et productions végétales)** et une **approche interdisciplinaire** des systèmes en interaction sur les territoires, dans le contexte de l'agroécologie. Cet enseignement donne donc un profil au bac.

Les objectifs de cet enseignement de spécialité :

- Acquérir et consolider des connaissances sur l'organisation et le fonctionnement des systèmes vivants.
- Aborder des problématiques agronomiques, écologiques et biologiques avec des arguments scientifiques et techniques.
- Étudier, à différentes échelles territoriales, des problématiques intégrant les enjeux agroécologiques.

Il sensibilise à de **larges secteurs d'activités professionnelles** telles que :

- **la ressource et leurs utilisations,**
- **la durabilité des systèmes vivants,**
- **la biodiversité, du gène à l'écosystème.**

L'enseignement s'appuie sur des **travaux de terrain** et vise à consolider et à approfondir sous forme concrète les notions développées en cours.

Les **Travaux Personnels Encadrés (T.P.E.)** permettent aux élèves :

- de formuler une problématique,
- réinvestir les connaissances et compétences,
- développer les capacités d'autonomie et d'initiative dans la recherche et l'exploitation de documents pour se préparer aux exigences de l'enseignement supérieur.

Une soutenance évalue ces T.P.E et repose sur la **réalisation d'une production (dossier, maquette, page internet...)**

## Structure de l'enseignement et évaluation

Matière	1 <sup>ère</sup>	T <sup>le</sup>	Coeff.	Remarques
---------	------------------	-----------------	--------	-----------

### Enseignements communs obligatoires

Français	4 h	-	4	Épreuve anticipée : écrit Coeff. 2+oral Coeff.2
LV1 Anglais	3 h	2 h	3	Épreuve écrite : 3 h + épreuve orale évaluée par un contrôle en cours de formation-20mn.
LV2 Espagnol	1 h 30	2 h	2	Épreuve écrite : 2 h + épreuve orale évaluée par un contrôle en cours de formation-20mn.
Éducation Physique et sportive	2 h	2 h	2	Validé par des contrôles en cours de formation
Enseignement civique juridique et social	0 h 30	0 h 30		

### Enseignements spécifiques et de spécialité

Mathématiques	4 h	6 h	7	Épreuve écrite : 4 h
Physique-chimie	3 h	5 h	6	Épreuve écrite : 3 h 30 + épreuve pratique : 1 h
Biologie- Ecologie, Agronomie et Territoires (E.A.T.)	5 h	7 h 30	9	Épreuve écrite : 3 h+ épreuve pratique : 2 h + épreuve orale-20mn.
Travaux Pratiques Encadrés (E.A.T.)	1 h	-	2	Épreuve anticipée évaluée par une soutenance orale individuelle-30mn.
Philosophie	-	3 h	3	Épreuve écrite : 4 h
Histoire-géographie	2 h 30	2 h	3	Épreuve écrite : 3 h

### Accompagnement personnalisé

Renforcement Physique-chimie	1 h	0 h 30
Renforcement Mathématiques	-	1h
Renforcement Biologie-écologie, agronomie et territoires	1 h	0 h 30

### Enseignements facultatifs

Rugby	2 h	2 h	2	Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte. Si 1 seule épreuve facultative choisie, les points sont multipliés par 2. Si 2 épreuves facultatives choisies : les points obtenus à la 1 <sup>ère</sup> épreuve sont multipliés par 2
Hippologie-Équitation	2 h	2 h	2	

## Poursuite d'études

Le bac S est le plus souvent suivi d'études supérieures dans le domaine des sciences et technologies ou de la médecine humaine ou animale : écoles d'ingénieur (agronomie, agro-alimentaire...), classe préparatoire...

Les domaines envisageables sont divers : mathématiques, biologie, chimie, physique, géologie, sciences économiques...sans oublier médecine ou pharmacie.

Le bac S permet aussi l'accès au BTS ou DUT (bac+2) dans des domaines aussi variés que la biologie, l'informatique, les statistiques...Il est possible d'intégrer une école spécialisée (architecture, comptabilité, paramédical...) sur concours, en vue d'obtenir un diplôme professionnel.

**Dans le même établissement sont proposés :**

**un BTS ANABIOTECH (Analyses Biologiques et Biotechnologiques)**

**un BTS APV (Agronomie-Productions Végétales)**

**un BTS ACSE ( Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise agricole)**